



Section syndicale de l'IMEB
Syndicat Français des Artistes et Interprètes
Union départementale des syndicats du Cher

**Les salariés de l'IMEB et des Intermittents du spectacle
ont investi le vendredi 22 janvier 2010 la Direction
Régionale des Affaires Culturelles.**

Comme cela a été annoncé par la presse et différents articles sur le site Internet de l'Union départementale CGT du Cher (<http://www.ud18.cgt.fr>) ainsi que sur le site de l'IMEB (<http://www.imeb.net>), cet institut, reconnu Centre national de création musicale est menacé de fermeture suite à la décision du DRAC, antenne régionale du Ministère de la Culture et de la Communication. L'IMEB, (Institut International de Musique Electroacoustique de Bourges) est subventionné à 100 % par des fonds publics dont 70 % par le Ministère de la Culture et de la Communication et pour le reste par le Conseil régional, le Conseil général du Cher et par la SACEM (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique).

Nous rappelons qu'après un premier désengagement suivi d'un second en 2009 portant sur 32% de sa subvention, la délégation du Ministère en région (DRAC), sans concertation avec les autres partenaires institutionnels, a exprimé en troisième étape sa **ferme détermination pour fermer l'IMEB, Centre National de Création Musicale à Bourges**

Devant l'autisme du Ministère, les salariés de l'IMEB ont décidé d'investir les locaux de la DRAC Centre, 6, rue de la Manufacture à Orléans afin d'interpeller le Directeur de cette administration, Monsieur Jean-Claude VAN DAM pour qu'il accepte de revenir sur sa décision et qu'il engage une véritable concertation avec le personnel, les collectivités territoriales (Conseil Régional et

Conseil Général du Cher) pour la poursuite de l'activité de l'IMEB dont le rayonnement national et international n'est plus à démontrer.

Des militants CGT, Intermittents du Spectacle de Tours et d'Orléans participaient également à cette action pour exprimer leurs revendications ainsi que des militants de l'Union départementale CGT du Cher et un militant de la FSU alors qu'une semaine d'action à l'initiative de la fédération CGT du spectacle vient de s'engager comme l'indique l'appel de la fédération CGT du Spectacle :

« Le 7 janvier dernier, à l'occasion de ses vœux au « monde de la Culture », Nicolas Sarkozy ne s'est comme à l'habitude rien refusé. Pour le Chef de l'Etat « *la soif de culture n'a jamais été aussi forte, le besoin de repères, d'évasion, de plaisir aussi. La crise ne fait que l'aiguiser [...]* l'une des réponses à la crise c'est la culture ». Pendant que le Président de la République faisait état d'un « *bilan très positif* » du ministère de la culture, celui-ci était sérieusement affaibli avec la 1^{ère} phase de la Révision Générale des Politiques Publiques et un budget au mieux en stagnation. Pèle mèle le gouvernement avait tenté de brader les monuments nationaux, à Bercy, Eric Woerth signifiait aux opérateurs de l'Etat qu'il avait convoqués que « l'Etat ne peut pas être le seul à faire des efforts » et que donc l'arsenal de la deuxième phase de la RGPP allait leur être imposé : ainsi les musées (dont Beaubourg) et les théâtres nationaux (dans un premier temps ?) allaient se voir appliquer des mesures aveugles, telles que contrats de

performance, non remplacement d'un départ sur 2 à la retraite ...

Rien ne définit mieux cette véritable privatisation de la politique publique que le passage de son discours où il exécute les Entretiens de Valois en une phrase « *ces concertations ont été très utiles, il faut maintenant passer à l'acte* » pour se répandre sur plusieurs pages sur les propositions démagogiques du Conseil de la création artistique qu'il préside lui-même et qu'anime Marin Karmitz. Tout cela pourrait conduire au fatalisme, mais deux annonces à la fin du discours montrent que nos précédentes mobilisations ont payées : « *la totalité du budget de la culture sera dégelée en 2010* » (suppression du gel de 5%, décidé auparavant, sur tous les financements de l'Etat) et « *toutes les collectivités territoriales continueront à exercer leurs compétences culturelles.* » **C'est pourquoi la Fédération Cgt du Spectacle appelle à poursuivre et amplifier les mobilisations en proposant une semaine d'actions à Paris et en régions du 23 au 30 janvier**, en convergence avec la Cgt du Ministère de la Culture, le Syndeac et l'Ufisc. La charte élaborée l'été dernier en Avignon, confortée par l'Assemblée Générale du 21 septembre au Théâtre de Chaillot, est plus que jamais à l'ordre du jour :

- sur les questions sociales totalement ignorées (bien sûr) par Sarkozy comme la pérennisation et le développement des emplois artistiques et techniques ou l'expertise des propositions alternatives sur les annexes 8 et 10 de l'assurance chômage ;

- sur la suppression du « Contre Ministère » de Karmitz et sur la loi d'orientation et de programmation pour la Culture dont la préparation permettrait de débattre sur les questions en suspens telles qu'une nouvelle étape de décentralisation, un plan de relance et de développement des emplois, un soutien aux outils de production, l'élargissement des publics...

Face à la délégation CGT à Orléans, le

Directeur Régional des Affaires Culturelles, « très courageux », s'est barricadé dans un bâtiment annexe, prétextant une réunion avec des représentants du ministère de la culture.

Cette action aura néanmoins amené Monsieur Mathieu GALLET, Directeur adjoint du Cabinet et Monsieur Jean-Claude VAN DAM, Directeur de la DRAC à proposer qu'une délégation soit reçue dans la prochaine période par Monsieur Georges-François HIRSCH, Directeur Général de la Création Artistique au Ministère de la culture.

Cela étant cette proposition, si elle laisse entrevoir un dialogue possible, ne peut nous rassurer

pleinement car il y a urgence. **En effet, les coupes sombres imposées par le ministère dans sa**

subvention font que l'IMEB, si aucune solution n'est trouvée, risque d'être très rapidement

dans l'impossibilité d'honorer salaires et factures.

Il y a donc urgence à poursuivre, développer l'action et à l'élargir au delà du personnel, c'est-à-dire à l'ensemble des citoyens. Dans cette affaire les emplois et la diversité culturelle sont intimement liés.

De nouvelles actions sont en préparation. Restons mobilisés !

Ne confondons pas les affaires culturelles avec la culture des affaires !

Orléans, le 22 janvier 2010